



## N'OUBLIEZ JAMAIS : LE FEU ET LA FUMÉE SONT MORTELS

**Rouler dans un tunnel n'est pas anodin, informez-vous !**

Pour obtenir des renseignements complémentaires : [www.ne.ch/SecuriteTunnel](http://www.ne.ch/SecuriteTunnel)

**ne.ch**  
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

DÉPARTEMENT DE LA GESTION  
DU TERRITOIRE  
SERVICE DES PONTS ET CHAUSSÉES

M. Nicolas Merlotti  
Ingénieur cantonal  
Tél. +41 32 889 67 10

**police**  
NEUCHÂTELOISE

*Bien plus que de la sécurité*

Cap Alain Saudan  
Chef de la police de circulation  
Tél. +41 32 889 90 00

**SCAN**

SCAN - Service cantonal  
des automobiles et de la navigation  
Etablissement autonome  
de droit public de la République et  
Canton de Neuchâtel

M. Philippe Burri  
Directeur a.i.  
Tél. +41 32 889 63 20

December 2011 - 100 000 ex. > [griffis.com/multimedia.ch](http://griffis.com/multimedia.ch)

# QUAND VOUS ROULEZ DANS UN TUNNEL...

## OBLIGATIONS LÉGALES

- › Enclencher les feux de croisement.
- › Respecter la signalisation et le marquage (signalisation lumineuse, vitesse,...).
- › Observer les distances minimales de sécurité avec le véhicule qui vous précède (par exemple 45 m à 80 km/h ou 55 m à 100 km/h).
- › N'emprunter un tronçon routier muni de tunnel(s) qu'avec une quantité de carburant suffisante.

## INTERDICTIONS LÉGALES

- › Faire demi-tour.
- › Effectuer une marche arrière.

## COMPORTEMENTS APPROPRIÉS

- › Ecouter les informations routières.
- › Signaler un problème (panne, accident, incendie) à l'aide de la borne SOS située dans la niche de secours la plus proche, au lieu d'utiliser son téléphone portable.
- › Si vous êtes amené(e) à quitter votre véhicule, coupez le moteur et laissez la clé sur le contact.
- › En cas de problème (embouteillage, panne, accident, incendie), enclencher les feux de détresse.
- › En cas d'arrêt, serrer le plus possible à droite ou à gauche en fonction de la voie que vous empruntez, afin de garantir un couloir central pour le passage des véhicules de secours et arrêter le moteur.



## ÉLÉMENTS DE SÉCURITÉ



Aires d'arrêt d'urgence



Niches de secours



Issues de secours



Panneaux indiquant les issues de secours



Extincteurs



Bornes de secours



## INCENDIE ...

### ... DE VOTRE PROPRE VÉHICULE

- › Enclencher les feux de détresse.
- › Essayer dans la mesure du possible de rouler jusqu'à l'extérieur du tunnel. Ne faites jamais demi-tour ou marche arrière.
- › Si vous ne pouvez pas atteindre la sortie du tunnel, garer votre véhicule sur une aire d'arrêt d'urgence ou serrez le plus possible à droite ou à gauche en fonction de la voie que vous empruntez, afin de garantir un couloir central pour le passage des véhicules de secours.
- › Couper le moteur et laisser la clé sur le contact.
- › Informer immédiatement les services de secours. Utiliser la borne SOS située dans la niche de secours la plus proche, au lieu d'utiliser son téléphone portable.
- › N'essayer d'éteindre l'incendie que s'il se trouve dans sa phase initiale. Si vous n'y parvenez pas, quittez immédiatement le tunnel par une issue de secours ou une niche de secours en s'éloignant du feu.

### ... D'UN AUTRE VÉHICULE OU D'UNE INSTALLATION

- › Enclencher les feux de détresse.
- › Rester à une grande distance de l'incendie.
- › Garer son véhicule sur une aire d'arrêt d'urgence ou serrer le plus possible à droite ou à gauche en fonction de la voie que vous empruntez, afin de garantir un couloir central pour le passage des véhicules de secours.
- › Ne jamais faire demi-tour ou marche arrière.
- › Couper le moteur et laisser la clé sur le contact.
- › Informer immédiatement les services de secours. Utiliser la borne SOS située dans la niche de secours la plus proche, au lieu d'utiliser son téléphone portable.
- › N'essayer d'éteindre l'incendie que s'il se trouve dans sa phase initiale. Si vous n'y parvenez pas, quittez immédiatement le tunnel par une issue de secours ou une niche de secours en s'éloignant du feu.

